

Soutenir l'Autorité palestinienne

par Terje Larssen, Miguel Moratinos, Michel Rocard et Henry Siegman

Il faut revenir sur le sens politique et l'importance de l'étude récemment publiée sur les institutions publiques de l'Autorité palestinienne. Elle a été élaborée par un Collège international indépendant, mis sur pied par le Council on Foreign Relations des Etats-Unis et financé par l'Union européenne et le gouvernement de Norvège. Elle propose des orientations permettant la construction effective et démocratique des institutions nationales, non seulement à la direction actuelle de l'Autorité palestinienne, conduite par le président Yasser Arafat, mais aussi à la prochaine génération de responsables palestiniens qui auront tâche de maintenir et de compléter l'héritage des fondateurs.

Le rapport officiel, mis au point par ce collège constitué d'un ancien chef d'Etat, de quatre anciens premiers ministres, d'anciens ministres des affaires étrangères ou des finances, de parlementaires et de banquiers, tant européens qu'américains et arabes, considère que cet héritage comporte un ensemble de réalisations qui se comparent avantageusement et souvent dépassent de beaucoup les résultats obtenus dans bon nombre de pays aux niveaux de développement comparables.

En fait, et malgré des circonstances gravement défavorables, en particulier les fermetures répétées des frontières par Israël en réponse à des actes de terrorisme, qui ont pratiquement amputé le revenu national palestinien de l'équivalent de toute l'aide internationale reçue par l'Autorité, cette dernière et son président Yasser Arafat ont réussi à faire fonctionner un gouvernement, à tenir des élections reconnues équitables et démocratiques pour la présidence et pour le Conseil législatif, à assurer les services publics essentiels en matière d'éducation, de soins de santé et de quelques services sociaux, à réanimer la rentrée des impôts et à maintenir un niveau honorable de sécurité et d'ordre pu-

blic. Ces résultats doivent être reconnus et salués comme tels. Bien des pays pourtant nés dans des conditions infiniment moins difficiles n'en sont pas là. L'affirmer n'est en rien diminuer, comme certains ont voulu le laisser entendre, l'impact des appréciations critiques formulées dans la suite de notre rapport. Sans la reconnaissance de ces acquis, l'image présentée est déformée, injuste et contre-productive, car ce que les Palestiniens ont ac-

La construction et la consolidation d'institutions gouvernementales effectives et démocratiques sont une étape majeure sur la voie d'une réelle autodétermination des Palestiniens, tout autant que pour la sécurité d'Israël

complé jusqu'ici peut et doit servir de fondation à leur construction d'un avenir meilleur.

Ce qui reste à faire est éminemment redoutable, mais ne pas réformer n'est pas un choix ouvert. L'Autorité palestinienne restera lourdement dépendante de l'aide internationale, elle a donc grandement besoin de l'appui et de la confiance de la communauté internationale, pour ne pas parler de ceux de son propre peuple. Par-dessus tout, l'investissement dans le secteur privé, sans lequel les Palestiniens de la rive ouest et de Gaza n'obtiendront ni croissance ni cohésion, ne se développera pas sans une stabilité judiciaire reconnue et un environnement légal et réglementaire clair. Heureusement, le président Arafat sait tout cela, comme le montre l'encouragement qu'il a donné à nos travaux. Nous ne connaissons pas au monde d'autre gouvernement qui dans une telle situation se soit lui-même ouvert à une telle évaluation extérieure.

La profondeur et l'ampleur des réformes et des changements qui

sont proposés dans le rapport sont considérables. Cela comprend notamment l'adoption d'une Constitution formelle, comme l'a proposé le Conseil législatif palestinien, la réduction du nombre et du rôle des institutions publiques rattachées au bureau de la présidence, la délégation d'une autorité plus largement définie aux ministères et aux autorités locales, l'établissement d'une plus grande clarté financière par la présentation au

Conseil législatif palestinien d'un budget détaillé et présenté en temps utile, qui fasse clairement état des ressources et des dépenses publiques y compris celles des monopoles d'Etat, l'abolition des cours de sécurité d'Etat et l'établissement d'un système judiciaire clairement indépendant, la remise de la force de police sous une autorité civile indiscutée, la réduction substantielle du nombre des employés publics pour soulager le fardeau financier et améliorer l'efficacité des services.

Ces réformes, et d'autres recommandées par le Collège international, sont essentielles. Elles s'adresseraient tout aussi bien à des gouvernements de pays plus avancés et moins handicapés économiquement. On ne doit pas s'attendre que l'Autorité palestinienne puisse les réaliser toutes à la fois et tout de suite. Mais la tâche doit être entreprise, parce que la construction et la consolidation d'institutions gouvernementales effectives et démocratiques, travaillant dans une transparence complète, sont une

étape majeure sur la voie d'une réelle autodétermination des Palestiniens, tout autant que pour la sécurité d'Israël.

étape majeure sur la voie d'une réelle autodétermination des Palestiniens, tout autant que pour la sécurité d'Israël, la paix et la stabilité dans toute la région.

L'élection d'Ehoud Barak comme premier ministre d'Israël ouvre de nouvelles perspectives pour la reprise rapide du processus de paix. Au moment où les acteurs principaux engagent sérieusement les conversations sur le statut final, la mise en œuvre des recommandations du Collège international présente une urgence particulière. La décision du président Arafat de désigner un comité de suivi composé de hauts responsables palestiniens et conduit par le docteur Nabil Shaath, ministre du Plan et de la coopération internationale, pour examiner les recommandations formulées par le rapport du Collège international et pour établir le programme de leur mise en œuvre est à cet égard très encourageante.

Le président Arafat a demandé aux membres du Collège de conseiller et d'assister ce comité de suivi dans son travail, et nous avons accepté de le faire. C'est une initiative qui promet de renforcer la confiance de la communauté internationale dans l'œuvre palestinienne de construction institutionnelle et d'ouvrir une nouvelle phase de développement durable et de dynamisme pour les Palestiniens.

Le rapport du Collège international est le fruit d'une collaboration remarquable entre Américains, Européens et Palestiniens. Nous pensons que cette collaboration pourrait fort bien servir d'exemple pour les responsables américains et européens, soucieux d'assister les parties à la négociation au moment où elles cherchent à conduire le processus de paix vers une conclusion heureuse.

Terje Larssen, Miguel Moratinos et Henry Siegman sont membres du Collège international indépendant que préside Michel Rocard.

Il n'y a pas de catastrophes naturelles

Suite de la première page

Un nombre sans doute impressionnant de lapins et d'élan trépassent, mais pas un seul humain : on est au-dessus de la Toungouska, en pleine Sibérie, et il n'y a pas âme qui vive à des lieues à la ronde (*Le Monde* du 27 juin 1998).

En revanche, depuis une trentaine d'années, inondations, tremblements de terre, cyclones - et leurs cortèges de victimes innocentes - semblent se multiplier. Selon la compagnie de réassurance Munich Ré, le nombre de grandes catastrophes naturelles a triplé entre la décennie 1960 et la décennie 1990. Même si ce chiffre doit être relativisé - on n'enregistre pas avant les années 60 ces événements avec autant d'attention qu'aujourd'hui, et leur définition est discutable -, les spécialistes s'accordent à penser que le risque va s'accroître, surtout dans les pays en développement. L'idée se répand par ailleurs qu'un des principaux effets du changement climatique sera d'accroître la fréquence ou l'ampleur des cyclones ou des pluies torrentielles - mais il ne s'agit que d'une hypothèse non prouvée.

Quelles sont les sources humaines de la vulnérabilité aux phénomènes naturels ? La première tient à la combinaison de la démographie et de la pauvreté. Dans les pays en développement, l'urbanisation se poursuit à un rythme soutenu : en 2015, la population mondiale devrait être urbaine à 54 %, contre 38 % en 1975, et 45 % en 1995, selon les estimations de l'ONU (*World Urbanization Prospects*, 1996).

Or cette urbanisation se fait de manière désordonnée, sans qu'une grande attention soit portée aux risques d'inondation ou de glissements de terrain. Selon le Rapport sur les catastrophes dans le

monde 1999 de la Croix-Rouge internationale, « 40 des 50 villes qui se développent le plus rapidement dans le monde sont situées dans des zones sismiques ». De plus, du fait de la pauvreté des nouveaux citadins, les constructions sont rudimentaires et fragiles : « Un milliard de personnes vivent dans des bidonvilles », écrit la Croix-Rouge.

ABSENCE DE PRÉVENTION

Une deuxième cause de vulnérabilité tient aux transformations de l'environnement. La macadamisation des sols est un multiplicateur d'inondation, en empêchant l'absorption de l'eau dans la terre, tandis que la canalisation des fleuves les empêche de s'épancher librement, accélérant leur cours en cas de fortes pluies. Les déboisements - qui détruisent la capacité des forêts à retenir l'eau - et la destruction des zones humides accroissent les conséquences des sécheresses et des inondations. Une des réactions les plus marquantes du gouvernement chinois après les inondations qui ont frappé l'Empire du milieu pendant l'été 1998 a été d'interdire l'exploitation forestière dans le bassin supérieur du Yang-tseu (*Le Monde* du 10 septembre 1998).

Enfin, la troisième cause de la vulnérabilité des sociétés aux aléas naturels tient à l'absence de prévention. Les zones sismiques sont bien identifiées, et les spécialistes s'accordent à dire que le fait de construire en adoptant des techniques parasismiques limiterait très largement l'impact des tremblements de terre. Ce fait a été immédiatement reconnu lors de l'actuel séisme qui frappe la Turquie, et la presse a condamné l'incapacité des gouvernements successifs à faire respecter des normes strictes en matière de construction.

Le surcoût de la construction parasismique n'est pas insupportable - de l'ordre de 5 %, selon Jean-Louis Doury, du Centre scientifique et technique du bâtiment -, et un pays pauvre, comme la Roumanie, a su généraliser cette technique. En matière de cyclones ou d'inondations, la préparation de plans d'urgence est un

outil très efficace, dans la mesure où ces événements sont prévisibles quelques jours à l'avance. Une des mesures les plus efficaces est d'informer rapidement la population en cas de crise, pour qu'elle vienne se réfugier dans des constructions en dur conçues pour résister à l'ouragan, par exemple les écoles. Au Bangladesh, de même, les effets des inondations les plus courantes ont été atténués par l'édification de buttes d'une dizaine de mètres de haut sur lesquelles les paysans viennent se réfugier.

Au total, les moyens pour parer les périls d'origine naturelle sont connus. Il reste que, comme le note Philippe Masure, un spécialiste du Bureau des ressources géologiques et minières, « ce n'est pas parce que les scientifiques et les ingénieurs ont des solutions qu'on les met en œuvre ». Ces solutions ont en effet un coût et requièrent un effort durable d'organisation qui fait reculer les responsables politiques, d'autant plus qu'on ou-

RECTIFICATIFS

BIOÉTHIQUE

Contrairement à ce que nous indiquions dans notre article consacré à la Convention européenne de bioéthique (*Le Monde* du 12 août) ce texte ne prévoit pas de limites au-delà desquelles la recherche sur l'embryon humain ne serait plus autorisée. Il résulte ainsi de l'article 18 de cette convention que, lorsqu'elle est admise par la loi nationale, la recherche sur des embryons conçus *in vitro* doit assurer une protection adéquate de ces embryons. La référence à la période de quatorze jours à laquelle nous faisons allusion figurait dans une version précédente du texte de cette convention. Elle n'a pas, au total, été retenue afin de ne pas fermer la porte à la recherche scientifique, tout en maintenant la possibilité d'une évolution des positions nationales sur ce sujet controversé.

JUSTICE

Contrairement à ce qu'indiquait un titre paru dans *Le Monde* du 19 août, les photographes et le mo-

blie assez vite le désastre, et que l'idée qu'il s'agit d'une fatalité est encore répandue.

L'argument qui les convaincra sans doute passe par l'économie : les coûts de prévention sont très inférieurs à ceux que causent les désastres. Selon la Banque mondiale, citée par la Croix-Rouge internationale, « il serait possible de réduire de 280 milliards de dollars le coût des catastrophes naturelles à l'échelle mondiale en investissant un septième de ce montant dans la prévention ».

En final de la Décennie sur la prévention des catastrophes naturelles, le 5 juillet à Genève, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, résumait bien le problème. Après avoir constaté que « les catastrophes dites naturelles ne sont peut-être pas si naturelles que ça », il martelait : « Ce qu'il faut faire, nous le savons. Il reste maintenant à mobiliser la volonté politique. »

Hervé Kempf

tard de presse qui suivaient la voiture de la princesse de Galles et d'Emad al-Fayed avant l'accident du 31 août 1997 n'ont pas obtenu un non-lieu. Il s'agissait, comme l'indiquait l'article, des réquisitions de non-lieu du parquet de Paris.

PRÉCISION

ITALIE

Mario Vaudano, président de l'application des peines de la cour d'appel de Turin et membre de la commission spécialisée du Conseil supérieur de la magistrature sur l'exécution des peines, nous demande de préciser qu'il ne prône pas, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 17 août, « l'introduction d'une présomption de culpabilité qui annulerait une partie des recours ». « J'ai simplement suggéré que, dans certains cas bien délimités, notamment lorsque la personne condamnée ne conteste pas sa culpabilité ou lorsqu'elle est condamnée à une peine alternative à l'emprisonnement, le juge puisse envisager de prononcer l'exécution provisoire de la décision de première instance ».

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La dérive colombienne

AU sud de l'isthme centre-américain, entre Pacifique et mer des Caraïbes, un pays se noie. Il est grand comme quarante millions d'habitants, fut l'un des plus économiquement développés de la région, dispose de pétrole, d'or, d'une réelle agriculture, s'accroche à la démocratie, est une terre d'artistes, de conteurs et de gens de fort bonne compagnie. Il s'appelle la Colombie. Il meurt de beaucoup de choses, mais avant tout de surdose de production de cocaïne et d'héroïne et du pacte diabolique qui lie cette offre-là à la demande nord-américaine pour lesdits produits.

Terrible complicité, mortelle collusion. Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, disait au début du mois que la Colombie était aujourd'hui « le pays le plus en difficulté » de l'Amérique latine. Les Colombiens parlent eux-mêmes d'une descente aux enfers, d'une tragédie chaque jour plus insupportable. Leurs voisins s'inquiètent de l'impact régional possible de cette désintégration. Beaucoup, en Colombie aussi, appellent de leurs vœux une intervention extérieure.

Au moins trois bandes armées ravagent la Colombie. Au sud sévit depuis trente-cinq ans, sur un territoire grand comme la Suisse, la plus vieille guérilla communiste du continent, les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie). Les FARC sont devenues l'une des plus grosses entreprises de trafic de drogue dans le monde. Dans la zone pétrolière du pays, une deuxième gué-

rilla, d'origine guévariste celle-là, l'ELN (l'Armée de libération nationale), s'est spécialisée dans le sabotage d'oléoducs. Enfin, émergeant souvent de l'armée mais recrutant aussi chez des déçus de la guérilla, des groupes paramilitaires de droite rançonnent et rackettent dans tout le pays. Comme les deux guérillas, ils pillent, torturent, massacrent, volent et n'ont qu'un objectif : la politique du pire, préserver le *status quo* qui assure leur fortune.

Ce ne sont pas là des « guerres civiles » : les Colombiens n'ont pas le choix de leur camp. Au milieu, un pouvoir de plus en plus incapable d'enrayer le démantèlement du pays. Les combats ont fait plus de cent vingt-cinq mille morts en trente ans et un million et demi de personnes déplacées ; on compte six mille enlèvements par an et des dizaines d'assassinats par jour. Elu il y a un an, le président Andres Pastrana, appuyé par Washington, a tendu la main aux FARC. Il a retiré l'armée de la zone qu'elles contrôlent et appelé à un dialogue, à une condition : qu'une commission internationale neutre puisse visiter, seulement visiter, la région démilitarisée. Les FARC refusent ; le dialogue est bloqué.

Pris en otage, les Colombiens sont de plus en nombreux à se mobiliser. A quatre reprises depuis le début de l'été, ils ont été des centaines de milliers à manifester contre les guérillas, la violence, les enlèvements. Contre la dérive criminelle qui emporte la Colombie, cette « société civile » en mouvement, admirable de courage, est la seule vraie raison d'espérer.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesoume (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde* La menace d'inflation est écartée

ON PARLE d'inflation. Où est-elle ? Depuis la fin de l'année dernière, ses sources sont taries. Les finances publiques sont à peu près en équilibre. Certes, le gouvernement et le Parlement n'ont pas réduit les dépenses comme ils auraient dû le faire. Mais enfin l'Etat n'a plus besoin de recourir à la Banque de France. S'il a des difficultés de trésorerie, le déblocage anticipé de 30 milliards sur le compte Marshall lui permet pour le moment de les surmonter.

La circulation fiduciaire n'augmente plus sous l'effet d'un déficit de l'Etat ou de crédits abusifs, mais seulement suivant les procédés normaux de l'émission en raison des besoins de l'activité économique. On a même pu soutenir que les moyens monétaires étaient insuffisants. Un député est allé jusqu'à proposer que la Banque de France avance 500 milliards à la reconstruction. Il assure

sans souffrir que ce ne serait pas de l'inflation. Cette suggestion ne mérite pas d'être prise au sérieux.

Le danger ne peut venir aujourd'hui que d'une hausse des prix, particulièrement des prix agricoles, assez forte pour déterminer une hausse générale des salaires. Le gouvernement a réussi à maintenir les prix des céréales et du pain. Mais la sécheresse amène le renchérissement d'autres denrées. Le gouvernement, qui a bien vu le péril, a décidé des importations. Comme malgré tout les récoltes ne seront pas désastreuses et que nous ne connaissons pas la pénurie de ces dernières années, il suffit d'un appoint pour garnir les marchés et enrayer la hausse. Dans ces conditions, il est permis de penser que nos ressources en devises seront suffisantes.

Marcel Tardé
(21-22 août 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78